



CENTRE ŒNOLOGIQUE DE BOURGOGNE

LABORATOIRE AGREE D'ANALYSES ŒNOLOGIQUES - LABORATOIRE HABILITE PAR L'INAO
 6 rue du 16ème Chasseurs 21200 BEAUNE - Tél:03.80.26.23.78 - Fax:03.80.26.23.79 - laboratoire@c-oe-b.com
 30 route des Poncétys Site du Vinipôle 71960 DAVAYE - Tél:03.85.20.06.60 - laboratoire.davaye@c-oe-b.com
 S.A. à conseil de surveillance et directoire au capital de: 431 300€ N°Siret: 312 149 149 00022



ACCREDITATIONS
 N° 1-0228 ET 1-5842
 LISTE DES SITES et
 PORTEES
 DISPONIBLES SUR
 www.cofrac.fr

Certificate of analysis

Rapport d'analyse N°E2511.4898.4898

Extrait du rapport N°2511.4897.4898 / 0

Echantillons remis le: 25/11/2025 par le demandeur

Analyses accréditées exécutées du:25/11/2025 au:25/11/2025

Analyses exécutées du 25/11/2025 au: 25/11/2025

N° demande: 231857 EXT Client: 60340

Réf. client: 25/11/2025/34

Mathias PARENT

1 place de l'Europe

21630 POMMARD

1 / 2

Désignation du produit Product Name	N°25114898X	Bourgogne 2024 Dossier suivi par TERRELIS	VIN BLANC
---	--------------------	--	------------------

Paramètres Parameters	Résultats Results	Méthodes/Incertitudes Uncertainty in measurement
DEGRE ALCOOLIQUE % VOL A 20°C alcohol content % by volume	* 12,3 % VOL	IRTF ±(0,2 % VOL) (1)
D-GLUCOSE + D-FRUCTOSE glucose and fructose	* 0,5 g/l	Méthode enzymatique séquentielle automatisée et spectrophotométrie U.V-visible ±(0,1 g/l) - LD=0,02 g/l (1)
ACIDITE TOTALE total acidity g/l	* 5,4 g/l H2SO4 110,0 meq/l 8,3 g/l acide tartrique	IRTF ±(0,3 g/l H2SO4) (1)
ACIDE L-MALIQUE malic acid	* 0,1 g/l	Méthode enzymatique séquentielle automatisée et spectrophotométrie U.V-visible ±(0,2 g/l) - LD=0,03 g/l (1)
ACIDITE VOLATILE CALCULEE volatile acidity	* 0,34 g/l H2SO4 7,02 meq/l 0,42 g/l acide acétique	Calcul à partir de l'acide acétique ±(0,06 g/l H2SO4) - LD=0,01 g/l H2SO4 (1)
DIOXYDE DE SOUFRE LIBRE free sulfur dioxide	* 34 mg/l	Méthode colorimétrique séquentielle automatisée et spectrophotométrie U.V-visible ±(7 mg/l) - LD=2 mg/l (1)
DIOXYDE DE SOUFRE TOTAL total sulfur dioxide	* 100 mg/l	Méthode colorimétrique séquentielle automatisée et spectrophotométrie U.V-visible ±(14 mg/l) - LD=2 mg/l (1)
ACIDE SORBIQUE semi-quantitatif sorbic acid	* non détecté < limite de détection de la méthode 2 mg/l	Chromatographie en couche mince LD=2 mg/l (1)

Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client, celles-ci figurent en police italique sur le rapport.

(1) méthode d'analyse réalisée par le site de Beaune 1-0228, (2) méthode d'analyse réalisée par le site de Davayé 1-5842

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'analyse. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Formulaire FQ-4 Rév. 08



CENTRE ŒNOLOGIQUE DE BOURGOGNE

LABORATOIRE AGREE D'ANALYSES ŒNOLOGIQUES - LABORATOIRE HABILITE PAR L'INAO

6 rue du 16ème Chasseurs 21200 BEAUNE - Tél:03.80.26.23.78 - Fax:03.80.26.23.79 - laboratoire@c-oe-b.com

30 route des Poncétys Site du Vinipôle 71960 DAVAYE - Tél:03.85.20.06.60 - laboratoire.davaye@c-oe-b.com

S.A. à conseil de surveillance et directoire au capital de: 431 300€ N°Siret: 312 149 149 00022



ACCREDITATIONS
N° 1-0228 ET 1-5842
LISTE DES SITES et
PORTEES
DISPONIBLES SUR
www.cofrac.fr

Certificate of analysis

Rapport d'analyse N°E2511.4898.4898

Extrait du rapport N°2511.4897.4898 / 0

Echantillons remis le: 25/11/2025 par le demandeur

Analyses accréditées exécutées du:25/11/2025 au:25/11/2025

Analyses exécutées du 25/11/2025 au: 25/11/2025

N° demande: 231857 EXT Client: 60340

Réf. client: 25/11/2025/34

Mathias PARENT

1 place de l'Europe

21630 POMMARD

2 / 2

Désignation du produit Product Name	N°25114898X	Bourgogne 2024 Dossier suivi par TERRELIS	VIN BLANC
--	-------------	--	------------------

MASSE VOLUMIQUE DES VINS A 20°C density at 20°C	* 0,98996 g/cm ³	Densimétrie électronique par résonateur de flexion ±(0,00018 g/cm ³) (1)
EXTRAIT SEC TOTAL total dry extract (by grams per liter)	* 20,3 g/l	Méthode densimétrique- calcul à partir des valeurs de la densité 20°C, de l'acidité volatile et du titre alcoométrique volumique ±(0,6 g/l) (1)
FER iron	* < limite de quantification 0.6 mg/l	ICP-OES LD=0,20 mg/l (1)
CUIVRE copper	* < limite de quantification 0,06 mg/l	ICP-OES LD=0,02 mg/l (1)

Rapport établi le: 25/11/2025

***** Analyses validées par Eric Grandjean - Oenologue - Responsable qualité.



Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client, celles-ci figurent en police italique sur le rapport.

(1) méthode d'analyse réalisée par le site de Beaune 1-0228, (2) méthode d'analyse réalisée par le site de Davayé 1-5842

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'analyse. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Formulaire FQ-4 Rév. 08